

La belle histoire de la préfecture et d'un laveur de carreaux

La véridique histoire d'un laveur de carreaux

Un laveur de carreaux Mauritanien de la préfecture d'Orléans, qui exerce depuis six ans, s'est retrouvé dans un centre de rétention car il n'avait pas de titre de séjour.

Qui a eu la bonne idée de lui demander ses papiers six ans après ?

Il mérite une médaille, ce fonctionnaire zélé !

Ne doutons pas que le fier préfet de ce département va décorer du mérite de Vigilance Républicaine.

Ce préfet n'en est pas à ses premières réussites dans ses pratiques humanitaires !

Qu'il doit se trouver malin d'avoir augmenté son quota de saisie à corps !

Il sera convoqué au ministère de l'Intérieur avec les quelques happy few gagnants du mois prochain, pour recevoir les félicitations du Ministre en personne, l'ancien monsieur Quoti Quota.

Pourtant moi, modeste citoyen, je trouve que mettre six ans pour découvrir un sans papier agissant au cœur même des bureaux de la préfecture (peut être a-t-il fait aussi les carreaux du bureau du préfet), ce n'est pas faire preuve de beaucoup de zèle. Nous sommes bien mal protégés dans cette société !

Evidemment, comme vous vous en doutez, le juge devant qui ce terrible délinquant a été présenté, s'est dépêché de libérer ce brave Mauritanien. Mais a-t-il pour autant obtenu une carte de séjour et retrouvé son travail ?

Moi je trouve qu'il ne reste plus à la Préfecture qu'à lui accorder ce titre de séjour en bonne et due forme. Mais que cela fait mal aux Préfectures de délivrer de tels papiers !

Peut-être ne savent-ils plus où ils ont rangé la pile de ces formulaires ?

Moi je trouve cette histoire plutôt réjouissante !

Et maintenant chantons en chœur sur un air connu :

Orléans, Beaugency, Notre Dame de Cléry,

Vendôme, vendôme !

Nos carreaux, nos carrelages, nos bureaux et nos poussières

Net-toyés, net-toyés !

(Les français de souche pourront donner le la aux étrangers de souche, pour qu'ils puissent chanter en chœur).